CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E184706** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 26/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/06/2024
Capital : 24 540 956

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 334873726
Siret : 334 873 726 02375
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 2101521
Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 1254000 / 002 122413

Assurance Responsabilité Civile :
BHEI 48-ECA-003711-01

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : PROXISERVE

Sigle : PROXISERVE
18 BOULEVARD GASTON BIRGE
49100 ANGERS

Téléphone : 06 18 62 78 25 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
RIVOAL SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.proxiserve.fr
E-mail : jbarbe@proxiserve.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 322 390 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	6	17/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 15:40

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025